

# - REQUALIFICATION DE CENTRE-BOURG



## Aménagement de l'Avenue Doumer et de la Place de la République

Commune de Saint-Bonnet-le-Château (42)

Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Bonnet-le-Château

Conception : 2019

Montant des travaux H.T : 3 000 000 €

### Parti d'aménagement :

L'aménagement des espaces publics du centre de Saint-Bonnet-le-Château a été identifiée comme une action prioritaire dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de revitalisation des centres-bourgs, lancé par l'Etat en 2014. Cette action a un effet structurant à la fois sur la création de liens sociaux, sur la qualité de vie, sur le dynamisme commercial et plus globalement, sur l'attractivité du territoire en termes de tourisme et de services. L'aménagement offre le meilleur compromis entre les souhaits des différents acteurs du territoire (commune, intercommunalité, Architecte des Bâtiments de France, commerçants : sédentaires et itinérants). Elle a été établie en concertation avec la population et a fait l'objet de nombreux échanges en Conseil Municipal.

Les principales caractéristiques de l'aménagement sont :

- La restructuration de l'espace public, avec le dévoiement de l'Avenue Doumer et la création d'une esplanade piétonne accessible le long des façades,
- La réorganisation du mail planté mettant en valeur la forme de la place,
- La mise en valeur des perspectives (depuis l'avenue du Général Gouraud notamment) et du patrimoine (fontaine, monument aux morts, façades remarquables).



### Spécificités :

- Aménagement dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de Revitalisation des centres-bourgs
- Périmètre de protection de la Collégiale en zone de saisine archéologique
- Cuves de récupération des eaux pluviales + cuves de rétention enterrées

